Mme-M. Nom Prénom

Professeur d’EPS

Etablissement, ville

A Monsieur le Recteur de région Grand Est

Recteur de l’académie de Nancy-Metz.

S/C de Monsieur le Directeur Académique des Services de l’Éducation Nationale de Nancy-Metz.

S/C de Madame, Monsieur chef-fe d’établissement.

Monsieur le Recteur,

Conformément aux dispositions prévues à l’article 2 de la loi 82-997 du 23 novembre 1982 pour les agents non titulaires de l’Etat, définissant l’attribution des congés pour formation syndicale, j'ai l'honneur de solliciter un congé

**Le lundi 25 novembre 2024 de 9h heures à 17 heures.**

Pour participer à un stage de formation syndicale dont l’intitulé est :

**« Peut-on faire une EPS plus écologique ? »**

Ce stage aura lieu à la maison des sports, rue Jean Moulin à Tomblaine le matin puis au gymnase universitaire de Nancy Brabois, 11 Av. de la Forêt de Haye, 54500 Vandœuvre-lès-Nancy, l’après-midi.

Il est organisé par le SNEP-FSU, sous l'égide du Centre National de Formation Syndicale de la F.S.U, organisme agréé figurant sur la liste des centres dont les stages ou sessions ouvrent droit aux congés pour la formation syndicale (arrêté du 29 décembre 1999 publié au J.O. du 06 janvier 2000).

Je vous prie d’agréer, Monsieur le Recteur, mes salutations respectueuses.

**À Ville, le ??/ ??/2024**

(Au plus tard le 25/10/2024 !)

Signature